

Des ados pour surveiller le net

Ils sont formés pour contrer la propagande radicale

Isabelle Simonis (PS), ministre francophone de la Jeunesse et Patrick Kanner, son homologue français, se sont rencontrés ce jeudi à Paris. Ils ont mis pour la première fois en commun leurs expériences et ressources en matière de lutte contre le radicalisme. Une mesure a notamment été présentée par la Fédération Wallonie-Bruxelles : la formation de jeunes cyber-patrouilleurs (dès 12 ans !) pour lutter contre le radicalisme en ligne.

La ministre de la Jeunesse, Isabelle Simonis (PS), rencontrait ce jeudi à Paris, Patrick Kanner, ministre français de la Jeunesse, ainsi que les représentants des communautés flamande et germanophone. Les délégations, qui ont signé une déclaration commune, devaient s'entendre sur un thème central : comment combattre ensemble le radicalisme et échanger les techniques de lutte. « *Les politiques de jeunesse doivent être un rempart contre la violence* », a rappelé Isabelle Simonis. « *On partage un même traumatisme avec la France, on n'y échappe pas.* »

Trois éléments cruciaux ont été retenus : la lutte contre la cyber-radicalité, la formation des éducateurs et l'échange de connaissances entre administrations. Ils seront développés conjointement à l'avenir par la France et

la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Un projet, particulièrement audacieux, de lutte contre la haine

et la propagande islamiste en ligne, a particulièrement retenu l'attention. 31 personnes, âgées de 18 à 30 ans, ont déjà été formées pour devenir des cyber-patrouilleurs en Wallonie et à Bruxelles. Il ne s'agit pas de professionnels mais bien de bénévoles, formés par des spécialistes du BIJ (bureau international de la jeunesse).

Ces patrouilleurs ne sont pas reconnaissables au premier abord car leur identifiant Facebook ou Twitter ne présente aucun signe distinctif.

« Les politiques de jeunesse doivent être un rempart contre violence »

Isabelle Simonis
Ministre de la Jeunesse

Leur objectif : détecter et décrypter les contenus, les discours radicaux qui pullulent sur le net et signaler les abus aux gestionnaires du site, au centre pour l'égalité des chances, voire aux

autorités. Les patrouilleurs sont surtout chargés de faire fermer

les sites haineux et de déconstruire ces discours. Cette équipe dispose ainsi d'un argumentaire bien rodé pour déconstruire les théories complotistes, les commentaires islamistes et décourager les prosélytes prônant le djihad et la haine. Ces patrouilleurs peuvent même se servir dans un répertoire de slogans efficaces et de panneaux humoristiques.

DE 12 À 18 ANS

La ministre Simonis veut encore aller plus loin. Des jeunes de 12 à 18 vont, eux aussi, bientôt recevoir le même type de formation ! « *Il faut leur donner dès le*

plus jeune âge des moyens d'action contre ces messages haineux, des arguments », précise Isabelle Simonis. Ces jeunes seront accompagnés d'un adulte référent. En pratique, le délégué général aux Droits de l'enfant doit encore donner son avis pour cadrer la mission concrète que ces jeunes accompliront sur le net et les réseaux sociaux.

La mesure est appelée à être étendue à davantage de patrouilleurs. Car, concrètement, la Fédération Wallonie-Bruxelles entend mettre en place un réseau de contre-propagande à la mouvance djihadistes et à ses sympathisants. ●

ADRIEN DE MARNEFFE
ENVOYÉ SPÉCIAL À PARIS

Patrick Kanner, ministre français de la Jeunesse

« Un service civique pour 110.000 jeunes français »

Quels sont les dispositifs anti-radicalisation que la France estime pouvoir exporter en Belgique ? La France, comme la Belgique, est fière de son tissu social, de sa richesse associative qui offre un excellent encadrement. Nous sommes fiers de notre service civique. La ministre

Simonis s'est déclarée très intéressée par ce dispositif. Il s'agit d'un

engagement pour la nation, par exemple dans une association, d'une durée moyenne de 6 mois, mais c'est malléable. Fin 2016, 110.000 jeunes de 16 à 25 ans, seront passés par ce service civique.

Quels sont les incitants pour ces jeunes ? La culture de l'engagement, du service à la nation. L'idée de se dire : « Que puis-je faire pour mon pays ? » Car en

France, comme en Belgique, le citoyen reçoit beaucoup de l'état, au niveau social.

Ces stages sont-ils rémunérés ? Le jeune reçoit chaque mois 563

euros, il garde sa couverture sociale et il cotise pour sa retraite. **Le coût de ce dispositif doit être important...** Il s'élève à 300 millions. Ce n'est pas un gros budget, c'est une forme de respect, et non de compassion, pour

nos jeunes. Ça coûte bien moins cher à l'état que de mettre des policiers partout.

Qu'est ce qui peut bien amener un jeune de 15 ans à se faire sauter ? Des Français qui tuent des Français, des Belges qui tuent des Français, et inversement... Notre pays n'était pas préparé à ça. Nous étions désarmés sur les phénomènes de terrorisme d'ampleur. ●

Wallonie et Bruxelles

Des cours de français pour 44 imams

La Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de former les imams à la langue française. Le dossier est porté par le ministre Jean-Claude Marcourt (PS). Un budget de 400.000 euros a ainsi été débloqué. Au total, 44 imams, dépendant de l'Exécutif des musulmans de Belgique, sont d'ores et déjà inscrits à ces formations qui devraient débiter avant la fin de l'année.

« Certains imams prêchent encore dans une langue étrangère », regrette Isabelle Simonis. Dans le cadre de la création de l'institut pour un Islam belge, ils recevront désormais des cours de français,

dispensés par la promotion sociale, à Bruxelles. « Par ailleurs, les conseillers islamiques qui opèrent dans les prisons ou encore dans les hôpitaux, vont être formés au droit et à la sociologie », poursuit-elle.

« Cela leur permettra de mieux être en phase avec le droit belge, avec notre vivre-ensemble. Nous trouvons importants que les imams, les conseillers islamiques soient diplômés et exercent dans un cadre bien défini. »

CITOYENNETÉ EN PRISON

Dans une autre veine, un projet de cours de citoyenneté pour détenus a également été lancé en

janvier 2016. Dispensées par la promotion sociale, les leçons ont été données dans les 19 prisons de Wallonie et de Bruxelles, et à 131 détenus. L'objectif? Les former aux valeurs de démocratie, à la liberté de culte, ou encore à l'égalité homme-femme. Mais l'expérience n'est pas centrée sur les islamistes. « Les résultats doivent encore être analysés », tempère Isabelle Simonis. « Notre objectif est qu'un détenu se réinsère et ne reste pas en rupture totale avec les règles et les normes de l'extérieur. Il ne faut pas s'en tenir uniquement aux radicalisés. »

ADM

Chez nous

150 éducateurs

Les ministres Simonis et Kanner ont retenu un projet commun pour former des animateurs de rues et autres coordinateurs de jeunes, en dehors du milieu scolaire. Chacun insiste sur l'importance de la prévention et de l'accompagnement des jeunes par des adultes formés pour éviter toute radicalisation. Au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des actions ont déjà été réalisées depuis le « plan transversal », mis en place au lendemain des attentats de Charlie Hebdo, en janvier 2015. Concrètement, 150 éducateurs ont reçu une formation de l'ICJ (Interfédéral des centres de jeunes) pour mieux répondre aux phénomènes de radicalisation violente. La plupart ont été pris de court par la violence des événements. Ils se sont retrouvés totalement démunis face à des discours radicaux souvent bien construits et émanant des jeunes qu'ils fréquentaient en dehors du milieu scolaire. « Les éducateurs ont été mis en situation pratique via des « ateliers théâtre », et placés face à des jeunes. Cela a permis de faire ressortir la parole et de leur apprendre à réagir en direct face au radicalisme, mais aussi au racisme, à la discrimination », explique Isabelle Simonis. « À côté de la politique de sécurité, il faut travailler sur la prévention, grâce aux services de jeunesse dont nous avons la chance de disposer. »

ADM